

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: - (2008)
Heft: 6

Vereinsnachrichten: Défense : Société vaudoise des officiers

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Défense

SVO - Société vaudoise des officiers

Case postale 3906 - 1002 Lausanne

Les brèves du président

Lt col Vincent Piguet, président de la Société Vaudoise des Officiers

Jeunes membres de la SVO

La fondue d'accueil du 31 mars 2008 a été un succès puisqu'une vingtaine de nouveaux membres entrés en 2006 et 2007 ont répondu présent à l'invitation du comité cantonal. En 2007 pour la première fois depuis des années l'effectif des membres de la SVO a cessé de reculer et a même légèrement augmenté.

Aujourd'hui grâce aux efforts développés dans les trois écoles d'officiers annuelles (merci au cap Nicolas Duc en charge du recrutement !) ainsi qu'aux courriers adressés à tous les officiers faisant l'objet d'une promotion dans le canton, c'est entre 35 et 45 jeunes officiers qui entrent chaque année à la SVO. Ils méritent d'être bien accueillis, et qu'on leur confie dès que possible des missions à l'intérieur ou à l'extérieur des comités des groupements. Je compte sur les présidents et les comités, mais aussi sur chaque membre des quatre groupements pour que ces jeunes trouvent plaisir à participer régulièrement aux diverses séances et activités.

« SVO /ASS, même combat pour notre jeunesse »

Lors de l'assemblée générale de la SVO, le 5 avril 2008 à Yverdon-les-Bains, le conférencier du jour, **Monsieur le Colonel Jean-Jacques Zaugg**, ancien directeur général de Publigruppe et vice-président de l'Aide Sportive Suisse (ASS), a présenté l'action de cette dernière ainsi que les pistes possibles de collaboration avec la SVO. L'Assemblée du jour a donné mandat au comité de la SVO de poursuivre la discussion avec l'ASS. Une séance de travail a donc réuni, au mois de juin, Messieurs Jean-Jacques Zaugg, Xavier Blanc (Directeur de l'ASS pour la Suisse romande) et Vincent Piguet ; elle a abouti à la conclusion suivante : si la SVO ne peut et ne veut pas soutenir directement l'ASS (en particulier sur le plan financier), elle recommandera volontiers à ses membres de le faire individuellement ou par le truchement de leur entreprise. La SVO est convaincue que soutenir de jeunes sportifs dans leurs efforts c'est encourager une jeunesse saine et garante de l'avenir de ce pays. Un courrier allant dans ce sens sera adressé aux membres de la SVO dans les deux prochains mois.

Groupe de travail « activités futures de la SVO »

Après plusieurs séances de réflexion et d'analyse, le groupe de travail, coaché par le divisionnaire Pierre Winteregg et composé du Lt-col EMG Philippe Masson ainsi que des Lt Lionel Brocard et Sébastien Moret, a dégagé quelques points principaux parmi lesquels la modernisation du site Internet de la SVO est apparue comme une priorité

tant c'est un vecteur essentiel de communication à la fois interne et externe. Dans sa structure actuelle notre site ne remplit pas ce rôle de manière efficiente. Les travaux sont en cours avec pour objectif la mise en place d'un site modernisé, voire d'un nouveau site, d'ici à l'Assemblée Générale 2009.

Un nouveau président pour le groupement Nord

Lors de l'Assemblée Générale du 13 mai 2008 le major Nicolas Winteregg a repris les rênes du groupement Nord des mains du major Gilles Hurni.

Mes vifs remerciements vont au past-président pour son engagement actif au sein de la SVO durant de nombreuses années ainsi que pour son sens de la loyauté et de l'amitié.

J'adresse mes vives félicitations au nouveau président à qui je fais entièrement confiance et qui peut compter sur mon appui.

« Les Officiers du Cœur », soirée de gala des officiers romands le 23 mai 2008 à Yverdon-les-Bains

Pour une première cette soirée a été une magnifique réussite avec près de 500 participants et près de 40'000.- de bénéfice qui seront répartis à parts égales entre la fondation SWISSCOR et l'association Swiss Disabled Sailing. Les chèques seront remis prochainement aux présidents des deux institutions lors d'une brève cérémonie à laquelle les représentants des médias seront conviés.

Visite des Formations de reconnaissance de l'armée et de grenadiers (FRAG)

Sur l'invitation du commandant des écoles gren, le colonel Laurent Michaud, une délégation réduite (mais de qualité) de la SVO s'est rendu le mardi 8 juillet à Isonne (TI). Au programme : orientation du col EMG Mudry, cdt cdmt gren 1, introduction au DRA par le cdt DRA 10, visite de chantiers d'instruction DRA, ER et CR gren (combat rapproché, combat de localité, explo, action directe, etc.). Cette journée très bien organisée aura permis de mieux comprendre les missions de ce genre de troupe, ainsi que les méthodes de sélection et d'instruction qui lui sont propres. Des démonstrations impressionnantes ont confirmé la qualité des hommes engagés et le niveau de leur entraînement.

Au terme de chaque exercice, la possibilité était donnée d'échanger quelques mots avec la troupe. Le président de la SVO a pu ainsi converser avec trois soldats romands

Défense

SVO - Société vaudoise des officiers

Case postale 3906 - 1002 Lausanne



La Société Vaudoise des Officiers lance, à l'intention de ses membres un

Un appel d'offres

à l'intention des sociétés actives dans le domaine, pour la **construction, l'exploitation et la maintenance d'un nouveau site Internet.**

Un cahier des charges est disponible auprès du webmaster cantonal.

Contactez-nous à l'adresse :

offre@SvoVD.ch

Derniers délais

Remise de l'offre :	10 décembre 2008
Sélection du mandataire :	10 janvier 2009
Mise en exploitation du site :	15 mars 2009

Conférence de Monsieur Luc Ferry

Cette conférence initialement agendée au 12 décembre 2008 est reportée au printemps 2009, Monsieur Luc Ferry devant participer ce jour-là à une réunion interministérielle décidée par le Président Sarkozy. Le conférencier est prestigieux : Luc Ferry né en 1951, est philosophe, docteur en science politique et professeur ; ancien ministre de l'éducation nationale en France (2002 – 2004), il est aujourd'hui notamment membre

du comité prospectif de Vivendi Universal, membre du Conseil économique et social et depuis juillet 2007, et membre du Comité de réflexion sur la modernisation et le rééquilibrage des institutions, mis en place par le Président de la République Nicolas Sarkozy.

Il est l'auteur de nombreux ouvrages parmi lesquels : « Le nouvel ordre écologique » (1992), « Qu'est-ce qu'une vie réussie ? » (2002), « Apprendre à vivre : Traité de philosophie à l'usage des jeunes générations » (2006) ou encore « Vaincre les peurs. La philosophie comme amour de la sagesse » (2006).

La conférence aura pour thème : « Education et civisme ». Monsieur Ferry vient en effet de rédiger à la demande du Président français un rapport intitulé « Pour un service civique » et ses réflexions représenteront certainement une contribution plus qu'intéressante aux réflexions en cours chez nous sur la nécessité ou non de maintenir l'obligation de servir, et si oui, pour quel genre de service. La date, le lieu et l'heure de la conférence seront communiqués aux membres de la SVO par mailing. Ces informations figureront également dans une prochaine édition de la RMS.

Lt col Vincent Piguet, Président de la SVO



Le comité cantonal de la SVO lance au travers de ses membres un

Appel d'offre

à l'intention des sociétés actives dans le domaine, pour la **construction du nouveau site internet.**

Vous faites partie d'une société active dans le domaine ou vous connaissez une entreprise qui peut nous intéresser ?

N'hésitez pas !
Transmettez l'information !
Prenez contact avec nous !

Un cahier des charges est disponible auprès du webmaster cantonal.

Contactez-nous à l'adresse :

offre@SvoVD.ch

Derniers délais

Remise de l'offre :	10 décembre 2008
Sélection du mandataire :	10 janvier 2009
Mise en exploitation du site :	15 mars 2009

débutant leur CR : le premier venait de Concise (Vaud) le deuxième du Valais et le troisième de Genève ; deux d'entre eux sont cuisiniers et le troisième mécanicien... : quelle autre organisation que notre armée de milice permettrait ainsi un mélange positif de personnes venant de diverses régions de notre pays et de milieux professionnels variés en leur donnant l'occasion de mieux se connaître ?

Défense

SVO - Société vaudoise des officiers

Case postale 3906 - 1002 Lausanne

Commémoration de l'indépendance vaudoise

Maj EMG Christophe Buache, Président SVO-Lausanne, Chef op br bl 1

Le 24 janvier 1798 est, entre autres, la date de l'indépendance vaudoise. A l'initiative d'un président de la société des officiers de Lausanne, une commémoration de la SVO a vu le jour il y a quelques décennies. Même si d'autres acteurs de la vie sociétales célèbrent désormais également cet événement, il est important que l'aspect militaire soit traditionnellement commémoré.

Bref résumé des événements¹

Depuis la conquête de 1536, le Pays de Vaud vivait sous la tutelle bernoise. Les habitants semblaient s'accommoder de ce régime, quand survint la Révolution française. Un besoin de propager les idées nouvelles par idéal, puis pour des raisons intéressées, animait le Directoire. D'éminents Vaudois expatriés plaidaient auprès du Directoire et du général Bonaparte la cause de la liberté vaudoise. Malgré l'étroite surveillance exercée par Berne, un club de patriotes proscrits réfugiés à Paris inondait le Pays de Vaud de pamphlets appelant le peuple à la révolte. Sollicités de la sorte, les Vaudois prirent peu à peu conscience de leur sujétion; les villes réclamèrent la convocation des Etats de Vaud, leurs anciennes assemblées de l'époque savoyarde, et commencèrent à contester les redevances dues à leurs Excellences de Berne. Les campagnes, pourtant traditionnellement plus dociles, s'insurgèrent contre le maintien des droits féodaux, supprimés en 1789 chez leurs voisins français.

Le lien confédéral s'étant relâché malgré la menace que la République française faisait peser sur la Suisse, les Bernois se trouvaient dans un état de faiblesse et d'isolement dont ils étaient loin de se douter, au moment même où Bonaparte encourageait ouvertement les territoires soumis à secouer le joug de l'oligarchie.

A la suite d'une pétition remise par Laharpe au gouvernement français, celui-ci promit sa protection aux Vaudois (18 décembre 1797). L'arrêté du Directoire, bientôt connu dans le Pays de Vaud, y suscita une vive effervescence - encore qu'il ne fût pas question d'indépendance, mais seulement d'autonomie interne. C'est l'intransigeance de Berne qui poussa à la solution extrême. Le 24 janvier 1798, sûrs de la protection de l'armée française concentrée en Pays de Gex sous les ordres du général Ménard, les patriotes proclamèrent l'indépendance vaudoise et l'avènement d'une (éphémère) République lémanique, tandis que le peuple en liesse fêtait sa liberté retrouvée.

Mais le but du Directoire n'était pas tant l'émancipation des Vaudois que la chute de l'ancienne Confédération et son remplacement par une république satellite de la

France. Il comptait aussi sur les dépouilles des vaincus pour renflouer ses finances... Aussi Ménard attendait-il la première réaction hostile des Bernois pour occuper le Pays de Vaud et y préparer la marche sur Berne. Le prétexte lui fut fourni par l'incident dit «de Thierrens» qui permit au général français de faire entrer ses soldats en Pays de Vaud, où ils furent accueillis en libérateurs par une population enthousiaste, quoiqu'un peu inquiète de la tournure que prenaient les événements. En fait, de lourdes réquisitions, un emprunt forcé de 700'000 livres et la levée d'un corps auxiliaire de 4000 hommes montrèrent bientôt aux patriotes que l'indépendance qu'on leur apportait n'était pas gratuite...

Quant aux hostilités contre Berne, elles ne commencèrent pas immédiatement, le général Brune - qui avait remplacé Ménard - n'estimant pas son armée prête à entrer en campagne. Ce n'est qu'à fin février, sur ordre du Directoire, qu'il lança son attaque, combinée avec celle de son collègue Schauenbourg, commandant de l'armée du Jura. En dépit d'une héroïque résistance, Berne dut capituler devant la supériorité des troupes françaises (5 mars 1798); avec elle succombait l'ancienne Confédération, où des mouvements révolutionnaires avaient déjà partiellement triomphé.

Pendant que se déroulaient ces événements, une République helvétique une et indivisible, sur le modèle français, était instituée. Le Pays de Vaud y était intégré sous le nom de Canton du Léman; ses autorités furent mises sur pied avec une remarquable célérité. Sa Chambre administrative assumait tous les pouvoirs politiques jusqu'à l'entrée en fonctions des autorités centrales; elle fit un excellent travail, malheureusement de courte durée.

Invitation à la commémoration 2009 de l'indépendance vaudoise

- samedi 24 janvier 2009, 10h00
- Palais de Rumine, Lausanne
- Tenue : militaires en uniforme de sortie, militaires libérés en uniforme ou en civil
- Programme : partie officielle (orateur militaire, orateur politique, rappel historique)
- apéritif offert par le Canton de Vaud
- dîner à la brasserie «Le Vaudois» (papet vaudois, sur inscription)

Renseignements:

Maj EMG Christophe Buache
president.lausanne@svovd.ch

¹ Source: Bibliographie historique